

D'un usage politique de la science : la prose de Napoléon Aubin

Micheline Cambron

Volume 19, Number 3 (57), Spring 1994

Science et fiction au Québec : L'émergence d'un savoir

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/201114ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/201114ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0318-9201 (print)

1705-933X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Cambron, M. (1994). D'un usage politique de la science : la prose de Napoléon Aubin. *Voix et Images*, 19(3), 487–502. <https://doi.org/10.7202/201114ar>

Article abstract

Abstract

Napoléon Aubin was a surprising figure in 19th century Quebec. Not having received a formal education, his active interest in science has left its mark on his diverse texts published in his newspaper, *Le Fantasque*. Aubin's use of scientific material is less anecdotal than structural and reveals a conception of science as a methodical discourse. A study of Aubin's work thus allows us to better understand the nature of the scientific discourse in circulation in the first half of 19th century Quebec.

D'un usage politique de la science : la prose de Napoléon Aubin

Micheline Cambron, Université de Montréal

Dans le Québec du XIX^e siècle, Napoléon Aubin est une figure étonnante. Autodidacte, il s'intéresse de près à la science et ses connaissances laissent des traces dans les textes de factures diverses qu'il publia dans son journal, Le Fantasque. L'usage qu'Aubin fait de la science est moins anecdotique que structurant et révèle une conception de la science comme discours méthodique. L'étude des textes d'Aubin permet donc de mieux comprendre les modalités de circulation du discours scientifique dans la première moitié du XIX^e siècle québécois.

Le discours culturel québécois n'a pas échappé aux transformations profondes qui ont marqué le XIX^e siècle: ici, comme ailleurs en Occident, la science traversa les discours de diverses manières: usage d'un vocabulaire spécialisé, allusions à des pratiques ou à des théories, traces d'une architecture épistémologique. Il y a des exemples bien connus, comme la profession de foi dans le caractère scientifique de l'historiographie moderne qui sous-tend le discours inaugural de l'*Histoire du Canada* de François-Xavier Garneau, ou encore les renvois faits à la science contemporaine dans les discours d'Augustin-Norbert Morin et d'Étienne Parent, dans le but explicite d'en appeler à une réforme de l'éducation qui laisserait une plus large place à la formation scientifique et, de ce fait, hâterait l'entrée de la société canadienne dans le mouvement universel de la marche du progrès¹. Dans tous ces textes, la science et le progrès qui lui est indissociablement lié sont ardemment défendus, avec tout le sérieux qu'exige la diffusion des lumières dans une jeune nation à l'avenir incertain.

1. Fernand Dumont, dans *La Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993, parle même, pour les textes de Parent, de l'élaboration d'une véritable « utopie du progrès ».

Napoléon Aubin, à la même époque, use cependant de la science d'une toute autre façon, si peu sérieuse celle-là que l'on pourrait être tenté de voir, dans certaines irrévérences, du mépris à l'endroit de la science et de l'idéologie du progrès. En effet, que peut bien penser de la science quelqu'un qui a écrit que le « héros de la civilisation et du progrès » n'est autre que M. Auvray, cuisinier fameux grâce auquel « la civilisation [...] continue à empiéter sur la sauvagerie qui a régné jusqu'à présent, en maîtresse, au milieu de l'immensité des forêts du Canada² »? La question mérite qu'on s'y arrête, car, quoique les mots progrès et science n'aient pas, sous la plume d'Aubin, l'impassible componction qu'on y trouve souventes fois attachée, l'abondance des allusions et des emprunts au discours scientifique constitue l'un des traits les plus frappants de ses textes. Je limiterai ici mon analyse au *Fantasque*, plus précisément aux textes de facture journalistique publiés dans les deux premiers volumes, dont les parutions s'échelonnent approximativement du début des Troubles jusqu'à la sanction de l'Acte d'Union par la reine Victoria, soit d'août 1837 à novembre 1840.

Rappelons que ce Napoléon Aubin est tout un personnage³. Protestant d'origine suisse, il arriva au Canada en 1835 puis, en quarante-six ans, il y fonda sept journaux ou périodiques, collabora à six autres et participa activement à la plupart des débats politiques et sociaux de l'époque. Il fut mêlé à la fondation de la Société Saint-Jean Baptiste et à celle de l'Institut canadien, dont il était d'ailleurs le vice-président en 1868, année de la mise à l'index de l'Annuaire⁴. Il proposa le premier la publication d'un *Répertoire de la littérature canadienne*⁵ (idée reprise par James Huston) et se lia d'amitié avec des hommes aussi divers que Philippe Aubert de Gaspé fils⁶, Étienne Parent⁷, James Huston, Joseph Doutre et Louis-Joseph Papineau. Autodidacte aux

2. *Le Fantasque*, 13 décembre 1838, vol. I, n° 45.

3. Jean-Paul Tremblay a brossé de Napoléon Aubin un portrait qui rend justice à cet incroyable touche-à-tout dans *À la recherche de Napoléon Aubin*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1969, X-188 p.

4. *Ibid.*, p. 143.

5. Un prospectus annonçant cette parution — qui ne vit jamais le jour — fut publié dans *Le Canadien* du 17 janvier 1838. Il est repris dans le même journal, le 19 et le 24 janvier, le 7 et le 28 février (*ibid.*, p. 35).

6. Il fut avec ce dernier mêlé à l'incident de l'*assa-foetida* lancé dans la chambre d'assemblée le 11 février 1836; tous deux fondèrent également un éphémère journal bilingue, *Le Télégraphe*, qui livra dans ses pages, en primeur, un chapitre de *L'Influence d'un livre*, roman attribué, non sans quelques réserves, à Philippe Aubert de Gaspé fils (voir note 8).

7. Ils furent écroués ensemble durant la période des Troubles, ainsi qu'Aubin lui-même l'affirme dans l'article intitulé « Et je meurs quand il le faut! », le 8 mai 1839, (*Le Fantasque*, vol. II, n° 1).

talents divers, il fut poète — et peut-être romancier⁸ —, graveur, éditeur⁹, professeur de chimie à l'École de médecine de l'Université Laval et inventeur¹⁰. Bref, Aubin n'a rien d'un ignorant et l'on peut croire qu'il possède un bagage scientifique important, assez solide en tout cas pour que l'École de médecine recoure à ses services.

Le Fantasque, qu'il fonda hardiment en 1837, est à son image. Ce curieux journal, qui «rédigé par un flâneur paraît autant que possible chaque samedi¹¹», aborde les sujets les plus divers et se laisse malaisément enfermer dans une définition. Précisons d'abord que malgré la facture littéraire des textes, pour la plupart dus à la plume d'Aubin¹², il s'agit bien d'un journal: les communiqués officiels qu'on y trouve reproduits¹³ et, surtout, un article de la *Gazette de Québec* qui prête au *Fantasque*¹⁴ une grande influence, permettent de l'affirmer sans doute aucun. Ce journal donc, paraît durant la période la plus effervescente de la vie politique canadienne du XIX^e siècle, soit entre 1837 et 1845. Sa diffusion fut importante: selon Aubin, bien qu'il fut tiré à mille exemplaires, il était lu par sept à huit milliers de personnes, vivant tant à

-
8. C'est ce qu'on laisse entendre dans *La Vie littéraire au Québec* (tome II [1806-183]) Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1992, p. 89), lorsque l'on présente *L'Influence d'un livre* comme le résultat du travail commun des de Gaspé père et fils et de Napoléon Aubin.
 9. Il édita, entre autres, l'*Histoire du Canada* de François-Xavier Garneau, (vol. I, 1845; vol. II, 1846). Pour la liste des ouvrages qu'il édita, voir Tremblay, *op. cit.*, p. 171.
 10. Il inventa un système d'éclairage au gaz qui portait son nom et fut adopté par de nombreuses villes canadiennes et américaines, ainsi qu'un compteur hydraulique (Tremblay, *op. cit.*, p. 153).
 11. Il s'agit d'une partie de l'épigraphie des dix-huit premiers numéros du *Fantasque*.
 12. Aubin affirme, dans un texte paru dans *Le Fantasque* le 23 mars 1840 (vol. II, n° 14), que la plupart des textes parus dans *Le Fantasque* sont de sa plume. Bien que cela semble flou, il faut savoir que peu de textes sont identifiés par un pseudonyme qui mettrait, en apparence du moins, Aubin hors de cause et, que, parmi ceux-ci, la majorité portent encore la marque de l'écriture d'Aubin, soit par le recours à un «je» dont le statut de rédacteur ou de «flâneur» est identifiable, soit par l'emploi de traits rhétoriques caractéristiques, soit encore par le jeu des reprises sans démarquage d'extraits de textes explicitement dus à la plume d'Aubin. En attendant que ces questions d'attribution soient établies de manière plus systématique, le lecteur me permettra, je pense, d'user de mon jugement et de poser provisoirement qu'Aubin et le rédacteur se confondent dans tous les textes *dont je parlerai*.
 13. Il s'agit de communiqués officiels qui portent la mention: «Une insertion de l'avis ci-dessus dans chacun des Journaux publiés dans la Province (*Gazette officielle* exceptée) dans la langue dans laquelle ils sont respectivement publiés».
 14. Ce texte fut, selon ce qu'en rapporte Aubin, critiqué par le *Mercury* qui tança l'éditeur de la *Gazette de Québec* «pour avoir placé dans son tableau *Le Fantasque* au rang des journaux politiques». Voir à ce propos *Le Fantasque* du 16 novembre 1840 (vol. II, n° 48).

Montréal qu'à Québec et en province¹⁵. Certaines livraisons durent même être réimprimées pour permettre la confection de volumes complets pour les abonnés¹⁶, ce qui est un signe évident de succès, tout comme le sont les disputes incessantes qui mirent aux prises *Le Fantastique* et les journaux concurrents : face à un adversaire insignifiant on ne gaspille pas tant d'encre. On peut donc affirmer que *Le Fantastique* fut un journal populaire pesant lourd dans la vie politique de l'époque¹⁷.

La science thématisée

Malgré (ou peut-être à cause de) la profession de foi de flâneur et de fantasque d'Aubin, son journal se lit comme une chronique colorée et mordante de la vie politique de l'époque, à laquelle s'ajoutent, en quantité variable, des notes sur la vie théâtrale et artistique, ainsi que divers morceaux de prose ou de poésie. Bien qu'Aubin ait affiché son désir de faire du journalisme un outil d'instruction publique qui contribue « au progrès des Lumières parmi le peuple¹⁸ », *Le Fantastique* n'est pas consacré aux sciences ; les textes qui, explicitement, portent sur des sujets scientifiques sont assez rares et font le plus souvent écho à des inventions, c'est-à-dire à des applications de principes savants parfois assez proches du bricolage, plutôt qu'à des théories scientifiques. C'est le cas, par exemple, des textes qui parlent de la pompe à incendie de M. Lemoine¹⁹ ou de celui qui vante le « poêle de faïence de M. Smolenski²⁰ ». Cette rareté, qui semble curieuse lorsqu'on sait qu'Aubin donna, durant la même période, plusieurs conférences très courues²¹ sur des sujets scientifiques, s'accompagne cependant de ce que je nommerai des aveux de compétences de la part du rédacteur. Ainsi, un entrefilet intitulé « Faut du Humbug, pas trop n'en faut²² » critique la dénomination abusive de « nouvelle invention » appliquée à la mécanique d'un certain Mackenzie et expose, vocabulaire technique à l'appui (levier brisé, cabestan, moteur de guidau), à la fois le manque d'originalité de la prétendue invention et les linéaments d'une invention du cru d'Aubin, vraiment nouvelle celle-là. On pourra arguer que les connaissances étalées se révèlent ici plus

15. Aubin propose ces chiffres dans un article où il se plaint de ce que ses abonnés prêtent leur journal, le 20 avril 1840 (*ibid.*, vol. II, n° 18).

16. C'est Aubin qui le signale le 1^{er} octobre 1838 (*ibid.*, vol I, n° 35).

17. L'incarcération d'Aubin, en 1839 — de même que la saisie de ses presses —, permet de croire que c'était du moins l'opinion des gens au pouvoir.

18. *La Minerve*, 25 août 1834, cité par Tremblay, *op. cit.*, p. 12.

19. *Le Fantastique*, les 28 juin et 23 août 1839, vol. II, n^{os} 4 et 8.

20. *Ibid.*, 25 août 1838, vol. I, n° 30.

21. Tremblay, *op. cit.*, p. 150.

22. *Le Fantastique*, 20 avril 1840, vol. II, n° 18.

techniques que scientifiques, mais il faut bien noter que les divers commentaires sur les pompes à incendie, de même que ceux qui accueillent avec enthousiasme l'arrivée du «poêle Smolenski», comportent des remarques semblables. La dimension technique de la science ne répugne donc pas à Aubin qui donne des informations précises présupposant des compétences qui excèdent le seul champ du journalisme d'opinion.

Les divers articles qui se rapportent au magnétisme permettent de mieux saisir comment le rédacteur envisage les progrès de la science. Un premier article, intitulé «Ah çà! dormons-nous?», paraît le premier septembre 1938²³. Après une cocasse explication du magnétisme animal,

Il est dans le corps des êtres animés, à ce qu'il paraît, comme dans les corps inanimés, un fluide invisible, insaisissable, incommensurable, impondérable; ce fluide, par une direction uniforme, peut se diriger, s'accumuler, se polariser, se centraliser et causer des effets tout à fait singuliers; voilà qui est clair, je pense,

le rédacteur rapporte que Lord Durham amène dans sa suite un «magnétiseur-en-chef», M. Wakefield²⁴. L'intention du texte est essentiellement politique: la présence de ce «magnétiseur-en-chef» constitue la preuve que Lord Durham veut endormir les Canadiens. Aubin, quant à lui, se protège du redoutable fluide léthargique grâce à des «cercles et [des] lignes nécromantiques», mais la situation est grave car Wakefield «a commencé son cercle magnétique et magique par les colonnes du *Mercury*, qu'il est difficile de regarder aujourd'hui sans sentir un poids involontaire relâcher les muscles qui soutiennent les paupières. Du *Mercury* il s'est rapidement communiqué au reste de la presse du pays». On le voit, l'attitude d'Aubin est sans équivoque: Wakefield est présenté comme un «adroit charlatan», un «engourdisseur», «l'Assou-pisseur-en-chef» dont il faut se prémunir, ce à quoi Durham et sa suite ne sont pas parvenus, puisqu'ils sont «les premiers en proie au piège qu'ils ont voulu nous tendre». Le ton facétieux choisi pour dénoncer cette «sorcellerie» permet de ridiculiser à la fois le magnétisme, cette «nouveau-té pour les pauvres barbares» (les Canadiens) et Lord Durham, endormi par sa propre médecine.

Peu après cependant, le 15 septembre 1838²⁵, Aubin publie une réplique au *Populaire*, qui, dans un bref article, avait placé le magné-

23. *Ibid.*, vol. I, n° 31.

24. Edward Gibbon Wakefield, qui fut l'un des conseillers de Lord Durham, était un spécialiste des problèmes coloniaux qui avait gagné ses galons en Australie. Voir Robert Lacour-Guyet, *Histoire du Canada*, Paris, Fayard, 1966, p. 265.

25. *Le Fantastique*, vol. I, n° 31.

tisme « au rang des créations du charlatanisme ». Aubin fait alors état d'expériences dont il a été le témoin et qui l'ont convaincu que le magnétisme produit des « effets *physiques* ». Il précise :

Nous avons, dans notre numéro 31, écrit à ce sujet un article qui prouvait que l'influence *morale* du magnétisme se faisant [sic] déjà sentir en Canada ; aujourd'hui nous pouvons sans plaisanterie assurer le Thomas-éditeur du populaire et les plus incrédules des amateurs de nouveautés que nous avons été témoin d'expériences magnétiques qui ne nous permettent point de douter de la réalité de ses effets *physiques*.

Malgré tout, une réserve demeure : « Je pourrai revenir là-dessus plus tard lorsque l'utilité médicale de la science m'aura été démontrée aussi efficacement que ses phénomènes physiques ». Ici, le ton de plaisanterie est mis de côté, l'expérience, présentée comme seule voie de la connaissance, parvenant à modifier l'opinion d'Aubin, qui laisse tomber ses « doutes ». Pourtant, un mince entrefilet sans titre suit, où Aubin en rajoute sur l'effet « *moral* » du magnétisme en se moquant non pas de lord Durham cette fois, mais d'un de ses aides de camp qui « curieux d'en ressentir les effets se fit magnétiser par Mr. Wakefield qui réussit si bien qu'on n'a pas encore pu réveiller le pauvre homme. Il dort encore ! » Le magnétisme se rattache donc, dans la prose d'Aubin, à deux réseaux : d'une part, ses procédés et ses effets servent de matrice à une métaphore politique, d'autre part, ces phénomènes sont abordés selon les règles élémentaires de la science expérimentale et les résultats dont on peut témoigner doivent servir à « dissuader, s'il est possible, ceux qui ont des préventions contre la science aussi bien que les incrédules ».

Manifestement, Aubin croit à la nécessité des démonstrations scientifiques et il lui importe d'en rendre compte. Mais il se montre également convaincu qu'une science doit conduire à des applications concrètes de quelque utilité. Est-ce là ce qui refroidit ses convictions à l'égard du magnétisme ? Dans un troisième texte, daté du 1^{er} octobre²⁶, il revient à ce qu'il avait déjà nommé « l'influence *morale* » du magnétisme, et insiste sur le côté mondain et inutile de la nouvelle science :

Le magnétisme est aujourd'hui à l'ordre du jour, à Londres, à Paris, à Québec, en un mot dans toutes les *grandes* capitales on ne parle plus que de magnétisme ; bientôt on donnera des dîners magnétiques, des bals magnétiques [sic] ; des thés magnétiques, les grands seigneurs auront dans leur maison un magnétiseur comme ils ont aujourd'hui un cuisinier, un barbier ; on se fera des politesses magnétiques.

26. *Ibid.*, vol. I, n° 35.

Puis, il entame la description d'une soirée « dont tous les détails sont vrais, foi d'éditeur ». La démonstration, fictive bien entendu, est assez bouffonne :

Afin de rendre l'essai indubitable et d'ôter tout soupçon de tricherie, on choisit M. D..., le moins clairvoyant de tous les avocats de Québec; chacun s'accorda pour dire que si on le faisait voir plus loin que son nez la science était pour jamais établie.

Le reste est à l'avenant, le rédacteur se déclarant persuadé de l'existence de cette science parce qu'à la question « Qu'est-ce que je pense en ce moment du magnétisme? », le sujet magnétisé répond « malignement » « Que c'est une science à faire dormir debout ». Aubin transforme ensuite le pauvre Mr. D... en oracle et sert, par sa bouche, leurs quatre vérités au personnel politique de l'époque: Lord Durham (« Vous êtes un petit grand homme; [...] vous dites que vous partez pour qu'on ne vous dise pas de s... le camp »); Mr. Buller (« Il en est [...] qui disent que vous voulez le bien du Canada; je vais plus loin et je dis que vous voulez les biens du Canada »); Mr. Turton (on lui sert une parodie d'un refrain de Béranger); le juge en chef et ses fils accompagnés d'un prêtre (« Ô! quatuor lugubre »); et quelques autres personnages, également égratignés au passage. Le magnétisme redevient ici un outil rhétorique qui permet à Aubin de se moquer de ses têtes de Turc préférées, mais on remarquera que le mode d'exposition choisi pastiche les récits d'expériences scientifiques que l'on faisait à l'époque pour évaluer le magnétisme, science dont le statut demeurerait problématique.

En effet, le magnétisme prêtait à de vives discussions dans les milieux scientifiques européens. Dans *Le Feuilleton*²⁷ du 17 octobre, sous l'en-tête *Variétés*, Aubin propose d'ailleurs, sous le titre « Magnétisme », un collage de divers textes publiés à ce sujet dans les journaux européens. Le premier extrait, dont la source ne nous est pas donnée, raconte l'expérience faite à Montpellier par M^{lle} Pigeaire à l'instigation de M. Burdin, expérience qui paraît démontrer que l'on peut lire sans le secours des yeux. Le second texte, extrait du *Constitutionnel*, nous apprend que l'Académie royale de médecine a néanmoins refusé à M^{lle} Pigeaire le prix Burdin, des témoins dignes de foi ayant constaté que « le bandeau de Montpellier était percé à jour, sans doute à coups d'épingles, et l'un de ces messieurs [ayant] pu voir distinctement un as de carreau à travers une de ces petites ouvertures ». Mais l'histoire ne

27. Aubin publia, du 4 septembre 1938 au 20 décembre de la même année selon Tremblay (*op. cit.*, p. 27), un *Feuilleton* qui accompagne le journal et contient, en principe du moins, des annonces publicitaires.

s'arrête pas là puisqu'un troisième extrait, tiré du *Figaro*, nous est livré, précédé d'une brève présentation, vraisemblablement due à Aubin, où l'on apprend que «l'expérience qui avait été faite au commencement de juillet et déclarée insuffisante par l'académie de médecine fut renouvelée avec un succès indubitable». Le texte reproduit à la suite comporte un luxe de détails, insistant sur la rigueur du protocole de l'expérience et se termine par une accusation à peine voilée de partialité, adressée à l'Académie de médecine. Le rédacteur du *Fantastique* ne conclut pas quant à lui, laissant croire par l'ordre dans lequel il livre les extraits que l'expérience rapportée dans *Le Figaro* le convainc. Néanmoins, il semble que ce soit au lecteur de juger, comme le laisse entendre la phrase qui clôt la présentation du dernier extrait : «On nous pardonnera d'avoir ainsi consacré cette place au magnétisme, mais au moment où cette science vient d'être introduite en Canada où elle fait grande sensation, tout ce qui s'y rattache peut avoir de l'utilité et de l'intérêt.» Aubin se laissa-t-il convaincre par le texte du *Figaro*? Il semble qu'il choisit plutôt de rester sur sa réserve et d'exercer un doute raisonnable, position qui sera d'ailleurs largement celle du corps médical durant tout le siècle — même si l'on sait que dans la foulée des travaux sur le magnétisme, Charcot s'intéressera beaucoup à l'hypnose²⁸.

Cette réserve me semble perceptible dans un dernier²⁹ texte, publié le 27 octobre³⁰, où la force du sarcasme rejette apparemment toutes les prétentions scientifiques du magnétisme:

Comme on le sait la grande question de la science est de pouvoir détourner les sens de leurs organes ordinaires, comme par exemple de faire voir par le dos, de faire entendre par la poitrine et mille autres choses toutes plus utiles et plus agréables les unes que les autres.

La condamnation se révèle sévère: le magnétisme n'est qu'un divertissement mondain, qui ne répond d'aucune manière aux interrogations primordiales de la science. Dès lors, Aubin ne se gêne plus. Il

28. À vrai dire, le dix-neuvième siècle sera traversé de courants contradictoires; une vision positiviste de la science dominée par la rigidité des protocoles expérimentaux et une vision mystique tournée vers le fantasme d'un autre réel, relevant d'un système de régulation différent. Voir à ce propos, Philippe Muray, *Le 19^e siècle à travers les âges*, Paris, Denoël, 1984.

29. Dans un article paru le 20 octobre 1838 (*Le Fantastique*, vol. I, n° 38), il est également question du magnétisme, quoique de manière incidente: Aubin soutient comiquement que Theller et Dodge (fauteurs de troubles du parti anglais) ont pu s'échapper de la prison de Montréal parce que Wakefield leur a appris des rudiments de magnétisme. Cette évasion avait soulevé la colère du parti canadien.

30. *Le Fantastique*, vol. I, n° 39.

faut lire ce texte débridé racontant la dernière séance de magnétisme donnée par Wakefield (il s'agit bien sûr d'une fiction) lors de laquelle, entre autres fantaisies, « Lord Durham donnait une amnistie générale à la Chambre des Lords sur le crime de basse trahison et anglifiait de la manière la plus facile du monde tous les Canadiens en leur faisant prendre des pilules magnétiques ». C'est le monde à l'envers, et le désordre, loin de se limiter cette fois aux déclarations des hommes politiques, gagne tous les comportements. Aubin joue de l'antithèse et de l'oxymore (« Afin que les convives pussent mieux se voir on avait supprimé les lumières, et tout le château était resplendissant d'obscurité »), multiplie les inversions invraisemblables (« Au dessert une dame en gâté chanta *Le Petit Tambour* par l'oreille en pinçant de la guitare avec les talons »), et montre tout ce beau monde sous son plus mauvais jour : rapace et dénaturé. La définition qu'Aubin donne du magnétisme lui permet à la fois d'organiser le récit selon un désordre croissant (à la fin tous s'en retournent « les chevaux attelés sens [sic] devant derrière »), de justifier des attaques virulentes (« chacun exprima ses sentiments de la manière la moins équivoque »), et de discréditer la nouvelle « science ».

Par la suite, il n'en sera plus guère question et l'on peut imaginer que cette pseudo-science va en rejoindre d'autres, comme la phrénologie, dont Aubin ne fait jamais qu'un usage amusant, disant par exemple : « On eût dit que la bosse de destruction s'était développée spontanément chez tous les amis des habitants³¹ ». Remarquons qu'en cela l'attitude qui se reflète dans *Le Fantastique* diffère profondément de celle que l'on retrouve dans *Le Canadien*, lequel accueille sans discussion les informations les plus curieuses³².

De tout cela il ressort qu'Aubin semble avoir une très haute idée de la science ; elle suppose des protocoles expérimentaux rigoureux, doit contribuer au mieux-être de l'humanité et ne saurait en aucune façon se réduire à être un simple jeu de société (« une instructive récréation »). Enfin, son envers, la superstition, présentée ici sous les figures de la « sorcellerie » et du « charlatanisme », endort les crédules et doit être combattue. Bien que cela se fasse sur un mode plaisant, ce qui se trouve alors inscrit dans le discours c'est la démarche scientifique elle-

31. *Ibid.*, 2 novembre 1840, vol. II, n° 46.

32. C'est du moins ce qui ressort des travaux en cours menés dans le cadre d'un projet sur les utopies au Québec (FCAR). L'examen des textes publiés dans *Le Canadien* révèle une grande crédulité à l'égard de cette « science » (Jean Coutin, « La phrénologie dans *Le Canadien* », communication faite au Séminaire du CETUQ, département d'études françaises de l'Université de Montréal, avril 1993).

même, avec ses règles (formulation d'une hypothèse, expérimentation, vérification des résultats, évaluation des effets de la théorie dans l'ensemble du champ) plutôt que des découvertes particulières qui, détachées de leur contexte expérimental, reconduisent sous d'autres traits une conception magique de l'univers. Napoléon Aubin me semble faire du discours scientifique un usage plus structurant que thématique, et cela même si de nombreuses allusions à des sciences ou à des découvertes émaillent les textes.

La science comme discours structurant

En effet, dès que l'on cesse de chercher la science dont on parlerait dans *Le Fantastique* pour s'attacher à découvrir la façon dont la science informe le discours, la moisson devient abondante. Je retiendrai ici deux procédés récurrents : l'usage qu'Aubin fait de diverses connaissances scientifiques pour construire des figures rhétoriques — ce qui s'avère tout autre chose qu'un emploi métaphorique de la science — et sa manie d'examiner les problèmes à la lumière d'une théorie, ou d'une élaboration soi-disant savante, dont il emprunte le mode d'exposition.

L'utilisation de savoirs scientifiques comme matrices de figures rhétoriques amuse tout particulièrement Aubin et lui permet des attaques fines et efficaces. Ainsi :

À propos de corporation [il s'agit de celle de la ville de Québec], nous voyons qu'il a été question d'éclairer la ville par le gaz. Allons, allons, ne désespérons de rien, voici venir les *idées lumineuses*. Cela nous éblouit d'autant plus qu'elles proviennent d'un corps obscur. C'est Mr. Jones qui le premier en a parlé³³.

Ou encore :

Le Daguerrotype, cette merveilleuse découverte qui a fait courir une partie de notre moutonnaire population, a la propriété de représenter tout en noir. On n'a donc pas besoin d'y appliquer l'âme de notre Gouverneur Général.

Une autre propriété de la photographie est de *fixer* les objets. On devrait y faire passer l'esprit de quelques-uns de nos grands politiques³⁴.

Dans ces trois exemples, les définitions relevant de la science (le corps obscur, le daguerrotype et ses propriétés), prises au pied de la lettre, servent à qualifier (à disqualifier faudrait-il dire) les personnes dont Aubin veut se moquer. Il y a déplacement, car évidemment on

33. *Le Fantastique*, 28 septembre 1840, vol. II, n° 42.

34. *Ibid.*, 26 octobre 1840, vol. II, n° 45.

ne peut «dagnerrotyper» une âme, mais ce déplacement s'opère sans que soit transformée substantiellement la connaissance scientifique en cause, c'est plutôt la personne visée qui se voit modelée selon les termes savants, grâce à la polysémie des mots «obscur», «noire» et «fixer», ce qui devient une source d'ironie.

Parfois le procédé se raffine et le bon mot n'est déchiffrable que si l'on connaît le sens de l'emprunt fait au discours scientifique. Dans une lettre fictive que le rédacteur du *Fantasque* prête à Poulett Thomson, rebaptisé Poulet Thompson, on trouve l'une de ces énumérations cocasses qu'Aubin affectionne tant : «[...] l'Union qui, je vous le répète, est le seul baume thérapeutique, empirique, homœopathique et pathétique que l'on puisse apporter aux blessures que vous avez faites à ce benêt de pays³⁵». Le procédé n'est efficace que si le lecteur sait que les mots «empirique» et «pathétique» n'ont pas leur place ici, alors que le mot «homœopathique» (que *Le Robert* date de 1827) donne à l'énumération le caractère de scientificité permettant d'accroître le contraste entre ce qui est pertinent et ce qui ne l'est pas. Le ridicule ainsi prêté à Poulet Thompson (*sic!*), ce gouverneur général dont le nom permet de filer de si jolies métaphores zoologiques, touche à la fois l'autorité factice des figures d'accumulation et l'incompétence linguistique et scientifique du sieur Poulett.

Mais la prose d'Aubin ne se montre jamais si alerte que lorsqu'il emprunte à une science les outils de son ironie grinçante. En effet, il arrive très souvent que les textes du *Fantasque* prennent les allures d'une démonstration en règle. Le ton est alors faussement sérieux, le vocabulaire se fait savant et les ridicules éclatent. Les plus brillantes de ces fantaisies n'ont rien perdu de leur efficacité, telle la *Longue et minutieuse dissertation étymologique et philologique à propos d'un nom qui n'en vaut pas la peine*³⁶, où Aubin entreprend de démontrer «après de profondes recherches» que le nom de *Hotwatzi*, dont Mr. Symes, Esquire, fut rebaptisé par les chefs hurons en grande pompe, n'est pas un véritable mot huron mais plutôt la corruption de «hot wiski». Conclusion : «Robert Symes Esquire Hotwatsi veut dire : Robert Symes ne donne pas du pied au wiski chaud»; ou encore cet examen des dépenses de Lord Durham effectué à la lumière du *Traité d'arithmétique* de Joseph Laurin³⁷, d'où il ressort que les caprices de Lord Durham ont permis au Bas-Canada d'économiser mille livres sterling! Certes, les incertitudes de l'étymologie de même que le simplisme des règles de

35. *Ibid.*, 20 avril 1840, vol. II, n° 18.

36. *Ibid.*, 8 mai 1839, vol. II, n° 1.

37. *Ibid.*, 25 août 1838, vol. I, n° 30.

Ô, mon cher Melbourne, que vous m'avez envoyé dans une étonnante contrée! [...] Imaginez un pays où il neige en hiver et où l'on est obligé de se chauffer lorsqu'il fait froid! et vous n'aurez qu'une faible idée du Canada. Les Canadiens sont d'une taille tout-à-fait remarquable; ils sont en général ou grands ou petits ou d'une taille moyenne. Les femmes sont fort belles quand elles ne sont pas laides et leur teint blanc comme la neige m'enchanté beaucoup lorsqu'il n'est pas brun⁴¹.

Le texte se poursuit par un chapelet d'absurdités semblables dont on conviendra qu'elles étonnent de la part de quelqu'un qui vient d'affirmer avoir « la bosse de l'observation énormément développée »!

Ce souci des règles pousse Aubin à pourfendre les incompétences avec plus de vigueur encore que le ridicule. Ainsi, lorsqu'il parle de grammaire ou de géographie, ses propos mordants se font au nom de règles dont la transgression est présentée comme une faute sinon impardonnable, du moins très grave. Le souci de la langue demeure constant dans *Le Fantastique* et c'est souvent eu égard à la grammaire et à l'orthographe que les journaux concurrents sont ridiculisés, particulièrement *La Quotidienne* et *Le Libéral*, sous le nom duquel Aubin fait paraître une petite annonce dans son tout premier numéro :

Perdu

Une bonne grammaire française dont on ne s'est jamais servi. S'adresser à l'Éd. de la partie dite françaises du libéral [*sic*]⁴².

Aubin ne publie pas quant à lui un journal sans fautes, loin de là, mais il maîtrise manifestement bien la langue française et sa syntaxe est incomparablement plus complexe que celle que l'on retrouve dans les autres journaux de l'époque, quoiqu'il fasse à cet égard montre d'une humilité amène, indiquant à *La Quotidienne* qu'il « vaut mieux ne point entrer sur ce terrain, ni ergoter sur les fautes de grammaire, car il me semble que nous aurions trop à faire probablement l'un et l'autre ». Mais il adresse ses remarques les plus acerbes à Joseph Laurin, auteur d'un manuel intitulé *Géographie élémentaire*⁴³. Corrigeant

41. *Ibid.*, vol. II, n° 18.

42. *Ibid.*, vol. I, n° 1.

43. *Ibid.*, 3 juin 1839, vol. II, n° 2. Dans un autre texte, paru en octobre 1839, Aubin explique ses démêlés avec Joseph Laurin qui le provoqua en duel et le cita à comparaître tellement il avait été outré de l'attaque de celui qui signait *Ces Ignorants Canadiens* (C.I.C.). Il rappelle alors les diverses fautes d'éthique et de jugement de Laurin, le désignant comme un plagiaire ignorant et prétentieux. Laurin est encore attaqué dans *Mon voyage à la lune*, texte de fiction anti-utopique : « [...] j'étais exposé à chaque instant à me cogner le front contre quelque étoile qu'on aurait oublié de mentionner dans la *Géographie à l'usage des écoles* ». (9 juillet 1839, vol. II, n° 5).

les grossières erreurs que contient l'ouvrage, Aubin s'attache étroitement au texte dont il ridiculise les formulations (« Les forces de la France peuvent être portées en tems de guerre à quatre cent mille hommes au moins, *tous bons soldats* », cite Aubin, qui ajoute l'italique), rectifie les informations les plus incroyables (sur la Pologne et la Belgique, entre autres) et commente les omissions. Ce manuel doit être rejeté car :

que devront penser de nous, au dehors, ceux entre les mains de qui un exemplaire du traité de géographie de Jos. Laurin aurait pu tomber par hasard? Si par malheur ils allaient juger de la masse de notre population par celui qui, dès la préface, annonce pompeusement qu'il sacrifie ses veilles, son repos et ses loisirs à la publication d'ouvrages propres « à guider ses jeunes compatriotes dans le chemin des sciences », n'auraient-ils pas le droit de s'écrier avec Monsieur **Charles Buller** :

« Ces Ignorants Canadiens »

Un post-scriptum donne le coup de pied de l'âne : « Même si l'étude du droit lui abandonne des veilles, du repos et des loisirs, il [Laurin] eût pu les consacrer à se faire initier à ces tortueux chemins, avant de s'ériger en guide téméraire. » Toutes les corrections sont faites au nom de la rigueur de la pensée, de la justesse de la langue, de l'exactitude des informations ; la géographie est présentée comme une discipline dont on ne peut impunément s'improviser spécialiste, ce qui suppose que sa maîtrise exige un apprentissage. Ici encore, Aubin exprime nettement sa conviction que la science comme élaboration discursive obéit à des règles et que le savoir ne peut être valide que s'il respecte les protocoles les plus rigoureux.

On aurait tort, me semble-t-il, de renvoyer l'usage que fait Aubin de la science du côté de la seule biographie. Certes, nous savons qu'Aubin était versé dans les sciences, assez du moins pour publier des manuels de chimie : *La Chimie agricole mise à la portée de tout le monde*⁴⁴ et un *Cours de chimie*⁴⁵. On sait aussi qu'il donna des conférences sur des sujets scientifiques et qu'il vécut du profit de ses inventions. Néanmoins, les motifs qui poussent Aubin à tant insister sur l'importance de la connaissance en général et des sciences en particulier me semblent également devoir être mises en relation avec ses convictions politiques. En effet, les paroles de Charles Buller, « ces ignorants Canadiens », jouent manifestement un rôle dans l'étalage scientifique fait par Aubin. Outre le virulent article dont j'ai déjà fait

44. Québec, J.-B. Fréchette et Frère, 1847, 116 p.

45. Québec, 1850. Cet ouvrage n'a pas encore été retrouvé, selon Tremblay (*op. cit.*, p. 170).

mention, où Aubin utilise, par antiphrase, l'expression comme pseudonyme, on trouve un long article⁴⁶ qui explicitement vise à démentir l'affirmation de Buller, et dans lequel Aubin observe que les Canadiens, avec le peu de moyen dont ils disposent, font montre d'un véritable esprit scientifique, doublé d'une capacité d'invention hors du commun et d'une connaissance approfondie des arts — il semble qu'Aubin se refuse à opposer entre eux les savoirs selon les règles qui nous sont désormais familières. Dans un autre texte où l'expression «Ces ignorants Canadiens» est reprise, Aubin prend plaisir à souligner l'incompétence culturelle des soi-disant «savants anglais» et raconte qu'à une demande de souscription pour l'édition de *L'Influence d'un livre, roman historique*, un savant anglais répondit, «D... that book, I have read it a hundred times in Arystoast, *Influence of the liver on roman history*⁴⁷!!!!» La dénégation s'accompagne ici d'un net mépris à l'égard de ceux qui sont imbus de leur propre science.

L'accent que met Aubin sur ses propres connaissances scientifiques et littéraires, et indirectement sur celles de ses lecteurs, qui doivent posséder les connaissances minimales sans lesquelles les textes deviendraient obscurs, paraît donc être, en bonne partie, une réaction viscérale à l'endroit des insultes reçues par Buller. La violence de cette réaction permet de comprendre l'effet dévastateur que créeront peu après les propos de Durham, gouverneur méprisant et méprisé par la population, reconduisant une affirmation qui avait déjà soulevé l'indignation et y ajoutant une insupportable remarque à propos de l'histoire et de la littérature: «Ils sont un peuple sans histoire et sans littérature.»

L'usage polémique dévolu à la science dans la prose d'Aubin, laisse de loin en loin percer des convictions fermes à l'égard du caractère rigoureux, précis et progressif de la science. Peut-on en conclure qu'Aubin se rattacherait sans ambiguïté à l'épistémé qui émerge dans la première moitié du XIX^e siècle? Sans doute pas. S'il adopte à l'égard du magnétisme une réserve qui étonne, son scepticisme doit à la fois être mis sur le compte d'une forte résistance aux superstitions (déjà présente dans le rationalisme des Lumières) et d'une attitude à l'égard du progrès qui tranche nettement sur l'euphorie positiviste qui se fait jour au même moment en Europe et aux États-Unis. En effet, le mot progrès renvoie moins pour Aubin à une certitude qu'à une interrogation, perceptible par exemple dans la section de l'en-tête intitulée «Annonces», où on lit ce qui suit:

46. «Un mot sur ces ignorants Canadiens, à propos d'un Canadien ignoré», *Le Fantasque*, 29 septembre 1840, vol II, n° 42.

47. *Ibid.*, 10 novembre 1838, vol. II, n° 45.

Comme nous vivons dans le siècle des progrès et de la réforme, le Flâneur, désirant montrer l'exemple en encourageant les talents, paiera toute annonce digne de figurer dans ses pages, à raison de 4 sous la pointe⁴⁸.

Énoncé délicieusement ambigu dans lequel une « pointe » devient symbole de progrès. Certes, la fin du dix-neuvième siècle renouera avec ce scepticisme de bon aloi, qui prendra alors la forme d'un profond désenchantement, mais, dans le Québec de cette première moitié du dix-neuvième siècle, Napoléon Aubin s'offre à nous comme l'exemple unique d'une curiosité intellectuelle qui marie rigueur et fantaisie.

48. Ce petit texte apparaît dans l'en-tête du premier volume, à partir du numéro 18.